



RAPPORT D'ACTIVITÉS GEPOMAY 2020

Assemblée générale ordinaire du 19 février 2022

GEPOMAY

SOMMAIRE

Sommaire	2
I. La vie associative du gepomay en 2020.....	3
I.1 Rappels.....	3
I.2 Partenaires de l'association en 2020	3
I.3 Structuration de l'association en 2019	4
II. Bilan des activités 2020 et perspectives pour 2020	9
II.1 Les actions en faveur du Crabier blanc à Mayotte.....	9
II.1.1. Animation du Plan National d'Actions (PNA) au niveau national et international.....	9
II.1.2. Bilan des actions du LIFE BIODIV'OM en 2020	10
II.2 L'Observatoire des Oiseaux Côtiers de Mayotte (OOCM)	15
II.3 Suivi des Espèces nicheuses rares et menacées	17
II.3.1. Suivi du Héron de Humblot	17
II.3.2. Suivi du Faucon Pèlerin.....	19
II.4 Les sciences participatives.....	20
II.4.1 TsiÔno	20
II.4.2 Faune Mayotte	20
II.4.3 Le Suivi Temporel des Oiseaux Communs	20
II.5 Les actions de sensibilisation et de communication du GEPOMAY en 2020.....	21
II.6.1. Actions de sensibilisation et de communication dans le cadre des mesures compensatoires avec le collège de Kwalé	21
II.6.2. Animations dans le cadre du partenariat avec le Parc Naturel Marin de Mayotte	22
II.6.3. Animations privées	22
II.6.4. Evénements majeurs auxquels à participé le GEPOMAY en 2019	23
II.6 Recueil d'animaux blessés.....	23
II.7 Prestations privées	24
III. Bilan et compte de résultat 2020	26
IV. Budget prévisionnel 2022	26

Document réalisé par l'ensemble des salariés de l'association. Le bilan comptable et le compte de résultat définitifs ont été transmis le 23/12/2021 suite à des demandes de modifications du Commissaire aux Comptes au cabinet comptable.

I. LA VIE ASSOCIATIVE DU GEPOMAY EN 2020

I.1 Rappels

Le GEPOMAY est une association loi 1901, créée en février 2010 avec trois objectifs statutaires :

- **Etudier** l'avifaune ainsi que ses interactions avec les autres espèces animales ;
- **Protéger** les espèces et leurs habitats lorsque les études ou les suivis en montrent la nécessité ;
- **Sensibiliser** le grand public et notamment les plus jeunes.

Tout au long de ce rapport, les parties surlignées en jaune seront soumises au vote de l'assemblée.

I.2 Partenaires de l'association en 2020

Le président remercie l'ensemble des partenaires financiers et techniques qui ont soutenu le GEPOMAY en 2020

Les partenaires techniques et financiers :



Les partenaires financiers :



Les partenaires techniques :





1.3 Structuration de l'association en 2020

Conseil d'administration :

Depuis la dernière assemblée générale (AG) de l'association, le 05 novembre 2020, le conseil d'administration (CA) du GEPOMAY est composé de 14 personnes, cinq femmes et neuf hommes (tableau I)

Tableau I : Composition du Conseil d'administration et du bureau du GEPOMAY en 2020.

Nom	Prénom	Fonction
Mdallah	BacarOusseni	Président (bureau)
Ben Hassen	Floriane	Trésorier (bureau)
Agnes	Christophe	Secrétaire (bureau)
Jeanne	François	Vice-secrétaire (bureau)
De Grissac	Philippe	CA (Président d'honneur)
Arsicaud	Cléa	CA
Aubard	Sébastien	CA
Cremades	Caroline	CA
Laubin	Alexandre	CA
Orlowski	Sabine	CA
Valy	Nicolas	CA

Le renouvellement des postes du CA est à réaliser pendant l'AG 2020 du 19 février 2022.

Equipe salariée, service civique, stagiaires et bénévoles en 2020:

L'association tient à remercier l'ensemble des salarié(e)s, service civique et stagiaires du GEPOMAY qui ont œuvré pour son bon fonctionnement dans un contexte toujours en pleine croissance.

Salarié(e)s sur l'année 2020, par ordre d'arrivée au GEPOMAY et missions principales :

Thomas Ferrari :

Coordinateur de l'observatoire des oiseaux côtiers de Mayotte (OOCM), au GEPOMAY depuis le 12/06/2017 (CDI)

Missions principales en 2020: coordination de l'OOCM, suivis des Espèces Nicheuses Rares et Menacées (faucon pèlerin et héron de Humblot), actions financées par le Vice-Rectorat, encadrement du stagiaire BPJEPS EEDD, soutien au programme LIFE BIODIV'OM et animations.

Emilien Dautrey :

Directeur de l'association depuis le 08/12/2017 (CDI)

Missions principales en 2020 : gestion d'équipe, coordination scientifique, administrative et financière des projets, responsable du programme LIFE BIODIV'OM, représentation de l'association auprès des partenaires et des médias, développement de l'association et recherche de financements, responsable de la communication, animation du Plan National d'Action en faveur du Crabier blanc.

Marine Bely :

Technicienne LIFE BIODIV'OM du 06/12/2019 au 10/10/2020 (CDI)

Missions principales en 2020 : actions du LIFE BIODIV'OM : Capture et équipement du Crabier blanc, rédaction du compte-rendu de mission et rédaction de l'avenant au programme personnel, actions de lutte contre les rats en mangroves, rédaction d'un plan de lutte opérationnel de lutte contre les rats, comptage des Crabiers blancs sur les sites d'alimentation et rédaction du bilan scientifique.

Travail sur la mise en place du STOC à Mayotte puis coordinatrice du STOC Mayotte.

Soutien sur l'OOCM.

Gabrielle Dicque :

Chargée de mission LIFE BIODIV'OM depuis le 06/01/2020 (CDI)

Missions principales en 2020: étude de faisabilité de restauration des prairies humides qui découlera sur des fiches actions par prairie, rédaction de dossiers pour la mise en place de mesures de protections fortes sur les sites de reproduction, actions d'aménagements et de protection des habitats, travail avec le Parc Naturel de Mayotte et le CEFE de Montpellier sur un indicateur crabier blanc et sur la méthode de suivi par drone des populations.

Missions annexes : Etude démographique des pailles-en-queues de l'îlot Pouhou en partenariat avec le laboratoire ENTROPIE de la Réunion.

Lorraine Condon :

Chargée de communication et vie associative du 04/05/2020 au 23/12/2020 (CDD)

Missions principales : définition de la stratégie de communication de l'association et mise en œuvre, suivi des adhérent(e)s et bénévoles, organisation d'évènements, définition de la stratégie de l'association, suivis administratif, classement et archivage des factures, secrétariat de l'association.

Anisse Ahamada :

Technicien naturaliste du 03/08/2020 au 30/04/2021 (CDD)

Missions principales en 2020 : suivi des Crabiers blancs sur les sites d'alimentation, appui sur les actions de terrain, notamment les actions de lutte contre les rats, équipement télémétrique des Crabiers blancs, suivis OOCM et animateur du STOC Mayotte.

Paul Mathieu

Chargé d'études LIFE BIODIV'OM depuis le 01/10/2020 (CDI)

Missions principales en 2020 : lutte contre les rats, suivis des sites de reproduction du Crabier blanc, appui sur la mission d'équipement des Crabiers blancs.

Services civiques :

Célia Guigliarelli du 02/11/2020 au 31/05/2021 (CDD)

Missions principales : communication et animation, suivi des adhérent(e)s et bénévoles, organisation d'évènements.

Stagiaires :

Quentin Esnault, du 16/03/2020 au 04/09/2020

Dans le cadre de son M2 à l'Université de Poitiers : révision du protocole d'étude et photo-comptage des colonies de Crabiers blancs (*Ardeolidae*) à Mayotte.

Bénévoles :

En 2020, des bénévoles ont aidé l'association dans le cadre des projets suivants :

- sept bénévoles pour la première année de mise en œuvre du nouveau protocole STOC Mayotte ;
- cette année, il n'y a pas eu de bénévoles pour le suivi des limicoles à la vasière des badamiers.

Le GEPOMAY souhaite également remercier les membres de son bureau pour les réunions réalisées tout au long de l'année.

Pour 2020, voici un tableau récapitulatif du nombre de réunions directrices réalisées entre le bureau et le directeur :

	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Recap
Réunions bureau/directeur (en heures)	0	2	0	0	7,5	7,5	2	0	1,5	6,5	4	3,5	34,5
Réunions bureau/directeur (en nombres)	0	1	0	0	3	3	1	0	1	4	2	2	17

Du fait de la crise liée au COVID, les réunions se sont toutes réalisées en visio-conférence.

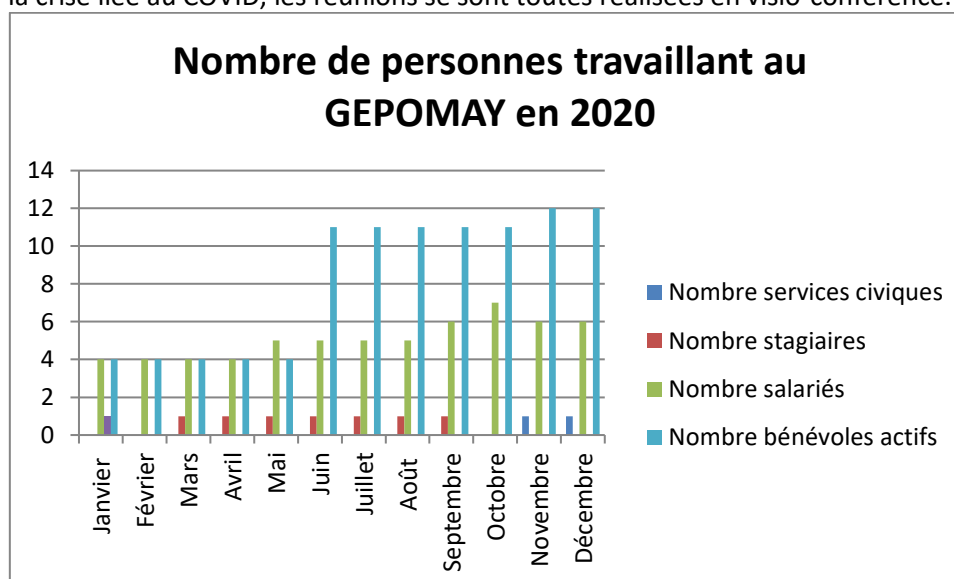


Figure 1 : Evolution du nombre de personnes ayant travaillé pour le GEPOMAY en 2020

La figure 1 représente l'évolution du nombre de salariés au GEPOMAY en 2020. En août l'association a créé un nouveau poste de technicien naturaliste pour venir en soutien aux autres salariés sur le terrain et pour animer le nouveau programme STOC.

Nombre d'adhérent(e)s :

Fin décembre 2020, l'association comptait 179adhérent(e)s à jour de cotisations, contre 42 adhérents fin 2019. La création du poste de chargée de communication et vie associative (service civique puis CDD) a permis d'avoir plus d'adhérents en 2020.

Nombre d'adhérent(e)s au GEPOMAY

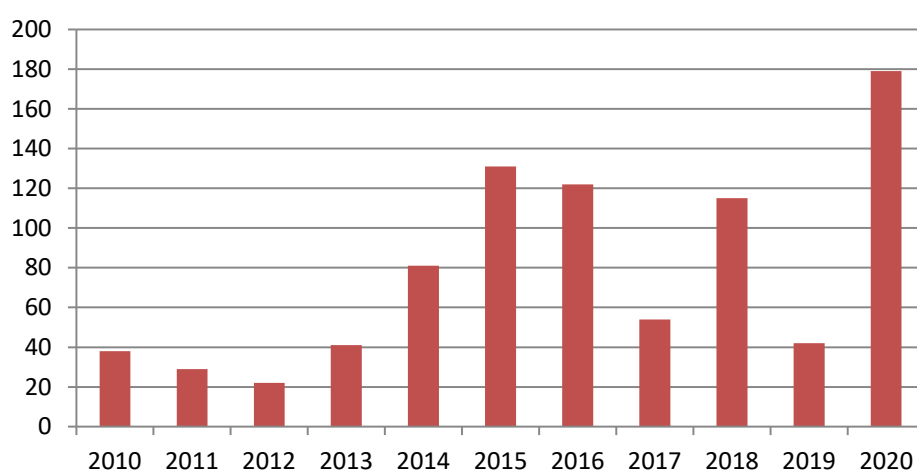


Figure 2 : Evolution du nombre d'adhérents au GEPOMAY de 2010 à 2020.

Cotisations :

Il est proposé de maintenir :

- Les adhésions sur les années civiles ;
- L'adhésion à 5€ + 2€ par membre familial supplémentaire. Les adhérent(e)s peuvent choisir de faire un don au moment de l'adhésion.

Locaux :

Les locaux de l'association se situent depuis le 24/07/2017 à Miréréni, dans la commune de Tsingoni. L'adresse est la suivante :

Résidence Moskar, Lotissement Tropina, Miréréni,
97680 TSINGONI.

Il y a deux bureaux, une salle de réunion, une salle d'eau et une cuisine. La configuration des bureaux permet d'accueillir trois salarié(e)s dans un bureau, cinq personnes dans la grande salle et le directeur dans un dernier bureau. La capacité d'accueil des locaux actuels ne peut pas dépasser 9 personnes. Il est prévu de dépasser ce chiffre en 2021 et donc il sera nécessaire de déménager.

Une fois déménagé, le GEPOMAY propose de modifier l'adresse du siège à cette adresse.

Véhicules :

En 2020, le GEPOMAY possède un véhicule, acheté en 2018 dans le cadre du LIFE BIODIV'OM. L'association loue également un Partner à Avis via une location longue durée de 3 ans qui arrive à terme en 2021.

Assurance :

En 2020, l'association est encore assurée chez la société Allianz (couverture multirisques associative et contrat multirisques habitation et matériel). Cette assurance n'a pas l'option *objets nomades* permettant d'assurer le matériel de terrain à l'extérieur des locaux. En 2020, aucune assurance ne propose cette option mais le GEPOMAY restera vigilant si cela change.

Le Duster est assuré également chez Allianz. Le Partner est assuré directement via l'assurance d'Avis.

Mutuelle :

Le GEPOMAY a souscrit à l'ADEP en 2020.

Comptabilité et commissaire aux comptes :

En 2020, le GEPOMAY a, à nouveau, reçu des subventions publiques supérieures à 153 000 €, notamment du fait du programme européen LIFE BIODIV'OM, et a donc été dans l'obligation de faire valider ses comptes par un commissaire aux comptes avant la tenue de l'AG. Afin de respecter l'obligation comptable induite par les financements européens, le GEPOMAY a continué de travailler avec le cabinet comptable M.O.I et avec le Commissaire aux comptes 3A Mayotte. Le rapport du Commissaire aux Comptes sera lu lors de l'AG et sera intégré dans l'annexe du compte-rendu.

En 2020, le cabinet M.O.I. a continué à réaliser les *missions sociales*, à savoir la réalisation des fiches de paie et les contrats de travail de l'association.

Nettoyage des locaux :

Depuis 2018, le GEPOMAY fait appel à l'entreprise TifakiHazi pour effectuer le ménage dans les locaux une fois toutes les deux semaines.

Grille tarifaire des prestations de l'association :

La grille tarifaire de l'association a toujours été la même de 2015 à 2020. Elle comptabilise dans le coût Homme journalier, les frais de fonctionnement associés et le temps des salarié(e)s non pris en charge par les conventions.

Tableau II : Grille tarifaire des prestations du GEPOMAY en 2020

	Coût homme/jour	Déplacements	Frais de gestion
Pour les structures privées			
Rédaction et/ou expertise	450 €	0,6 € / km	10 %
Animations et/ou terrain	400 €		
Pour les structures publiques ou assimilées			
Rédaction et/ou expertise	350 €	0,6 € / km	-
Terrain	300 €		
Animations	350 €		
Pour les structures associatives locales (siège social à Mayotte)			
Rédaction et/ou expertise	200 €	0,6 € / km	-
Animations et/ou terrain	200 €		

En 2021 l'association a augmenté de 50 € le cout des animations à la journée pour passer de 300 € à 350 €.

Suite à la rédaction d'un tableau prévisionnel permettant d'estimer les couts pour 2022. Le GEPOMAY propose une nouvelle grille tarifaire pour fin 2022

Tableau III : Grille tarifaire des prestations du GEPOMAY en 2022

	Coût homme/jour	Déplacements	Frais de gestion
Pour les structures privées			
Rédaction et/ou expertise	500 €	0,6 € / km	10 %
Animations et/ou terrain	450 €		
Pour les structures publiques ou assimilées			
Rédaction et/ou expertise	400 €	0,6 € / km	-
Terrain	400 €		
Animations	400 €		
Pour les structures associatives locales (siège social à Mayotte)			
Rédaction et/ou expertise	200 €	0,6 € / km	-
Animations et/ou terrain	200 €		

II. BILAN DES ACTIVITES 2020

II.1 Les actions en faveur du Crabier blanc à Mayotte

II.1.1. Animation du Plan National d'Actions (PNA) au niveau national et international

Un Plan National d'Actions (PNA) est un outil stratégique opérationnel qui vise à assurer la conservation d'espèces de faune et de flore sauvages menacées. Dans cet objectif, il détaille un ensemble d'actions à réaliser sur une période finie. L'année 2020 a été la 2^{ème} année de mise en œuvre des actions du PNA par le GEPOMAY, qui en est l'opérateur.

En 2020, les actions de mise en œuvre et d'animation du PNA ont été financées :

- Dans le cadre du programme Life BIODIV'OM, qui est cofinancé par la Commission Européenne, le MTES, la DEAL de Mayotte, le Conservatoire du Littoral et l'AFB. En 2020, les actions du LIFE BIODIV'OM ont représenté **104 056,42 €**, soit 15% du financement total du projet.
- Par la DEAL de Mayotte, via des financements du MTES à hauteur de **40 000 € par an**.

En tant qu'opérateur du PNA, le GEPOMAY :

- anime le plan et assure la mise en œuvre de l'ensemble des actions dont il est le pilote,
- anime le comité de pilotage et en assure le secrétariat,
- apporte un appui aux partenaires, notamment aux pilotes des actions,
- assure l'animation du réseau des partenaires,

- centralise les informations issues du réseau technique, prépare les bilans et les programmes d'actions annuels à soumettre au comité de pilotage pour le compte de la DEAL de Mayotte, établit les bilans intermédiaires et final du plan,
- assure le secrétariat et l'ingénierie du plan,
- assure la communication autour du PNA,
- assure les présentations devant le CNPN, en lien avec la DEAL de Mayotte coordinatrice.

Le 22 septembre 2020, le GEPOMAY a réalisé le bilan de la deuxième année de mise en œuvre du PNA et l'a présenté en Comité de pilotage. **Douze institutions partenaires** étaient présentes : le MTE, la DEAL, l'ONF, MNE, la Mairie de Chirongui, la CCSUD, la CADEMA, le CD, le CdL, la DAAF, l'UICN, le Parc Naturel Marin. Les résultats ont été évalués par le Comité, puis des orientations stratégiques pour 2021 ont été prises.

Dans le cadre de la convention avec la DEAL octroyant chaque année 40 000 € le GEPOMAY a réalisé les actions suivantes :

- la restauration de deux prairies humides Malamani et Ambato via des chantiers d'insertion de l'association MléziMaoré ;
- la mise en place de placettes permanentes pour évaluer l'impact des actions de restauration sur les prairies humides ;
- la création et l'impression d'affiches présentant le Crabier blanc ;
- la sensibilisation des riverains des sites d'alimentation et/ou de reproduction du Crabier blanc ;
- l'animation du PNA.

II.1.2. Bilan des actions du LIFE BIODIV'OM en 2020

a) Rappel sur le Life BIODIV'OM

En 1992, dans l'objectif d'enrayer le déclin de la biodiversité, la Commission Européenne a mis en place un outil financier – appelé programme LIFE – afin de soutenir les projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Depuis, 4 000 projets ont été financés dans toute l'Europe.

Le Life BIODIV'OM est un projet impliquant **cinq Régions Ultrapériphériques (RUP)** françaises : Mayotte, la Réunion, la Guyane, la Martinique et Saint Martin. Il est porté par **sept structures** : cinq associations de protection de la nature (LPO, GEPOMAY, GEPOG, SEOR et AGRNSM), le Parc National de la Réunion et le Parc Naturel Régional de Martinique.

Il a pour objectif principal de protéger cinq espèces mondialement menacées et un habitat prioritaire dans les cinq RUP en déployant **des méthodes concrètes, démonstratives et durables** pour faire face à la perte de la faune, de la flore et des habitats de ces territoires. Pour cela, le Life BIODIV'OM répond à deux objectifs spécifiques :

- augmenter les populations de cinq espèces mondialement menacées, parmi elles le Crabier blanc à Mayotte ;
- renforcer la conservation des habitats de ces espèces, notamment les sites de reproduction et d'alimentation du Crabier blanc.

Le budget prévisionnel de ce projet sur cinq ans est de 5 578 581 €, dont 695 577 € sont consacrés aux actions en faveur du Crabier blanc sur Mayotte.

A Mayotte, les actions prévues dans le cadre du Life BIODIV'OM sont :

- l'étude de l'impact des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) dans les mangroves où se reproduit le Crabier blanc et les actions de gestion de ces EEE ;
- l'amélioration des connaissances sur les habitats du Crabier blanc, leur protection et leur gestion ;

- la sensibilisation du public ;
- la création et le développement d'un outil d'aide à la décision basé sur l'observatoire des oiseaux de Mayotte ;
- la mise en protection forte d'au moins un de ces sites identifié comme ZICO à Mayotte ;
- l'évaluation des impacts des actions du Life BIODIV'OM aux niveaux environnemental (résultats sur l'espèce, impacts sur les services écosystémiques), social et économique.

Les actions concernant directement le Crabier blanc seront développées dans cette partie. Les autres seront développées plus loin dans ce rapport.

b) Bilan des actions réalisées en 2020

i. Etude de l'impact du Rat noir sur le Crabier Blanc

Avant 2020, les actions du GEPOMAY n'ont pas permis d'avoir de preuves directes de la prédation du Crabier blanc par le rat mais celle-ci est fortement suspectée : rats tentants de manger de faux œufs de poules sur des nids artificiels, forte proportion de rats se dirigeant vers les nids dans la nuit. Dans tous les cas, il n'est plus à prouver que le Rat noir a un impact sur la biodiversité des milieux naturels. Le dérangement des colonies est lui aussi fortement suspecté.

En 2020, le GEPOMAY a rédigé un plan de lutte opérationnel pour lutter contre le Rat noir, *Rattus rattus* dans les mangroves avec pour objectif final de conclure d'une manière indirecte si le rat a un impact négatif sur le Crabier blanc dans les mangroves de Mayotte. Dans un premier temps il a été important de tester l'efficacité de ce plan de lutte et, à partir de 2021, l'impact sur le succès reproducteur du Crabier blanc sera testé.

Comme indiqué dans le précédent rapport d'activité, **30 pièges A24 GoodNature © ont été posés dans la mangrove de Chiconi-Mangajou** en Octobre 2019 avec un contrôle du nombre de déclenchements une fois par mois qui s'accompagne généralement d'actions de maintenance du matériel. Ainsi en 2020, le GEPOMAY a réussi à réaliser l'ensemble de ces **12 contrôles**, malgré la crise sanitaire.

En parallèle l'association a contrôlé la présence de rats dans la mangrove de Chiconi-Mangajou et à Ironi-Bé (mangrove test) à l'aide de **30 chewcards par mangrove**. En 2020, cela aurait dû représenter deux demi-journées de terrain une fois tous les deux mois mais, du fait de la crise sanitaire, l'association est allée sur le terrain en février, août, octobre et décembre dans les deux mangroves. **La diminution de rat du fait des pièges A24 a clairement été prouvée par le GEPOMAY en 2020**. La méthode devra être améliorée en 2021 notamment l'espacement entre chaque piège en connaissant le domaine vital des rats pour chaque site via la méthode Capture-Marquage-Recapture (CMR). Une fois le plan de lutte testé sur trois mangroves, des analyses seront effectuées en 2022 pour étudier l'impact réel sur le Crabier blanc.

ii. Identifier les secteurs clés pour l'alimentation du Crabier blanc à Mayotte

Dans le cadre du LifeBIODIV'OM, il est prévu d'améliorer les connaissances sur les préférences d'habitat du Crabier blanc, en vue de protéger et gérer ces sites. Pour répondre à cet objectif, 15 Crabiers blancs seront équipés de GPS sur trois saisons de reproduction (2019-20, 2020-21 et 2021-22).

Le compte-rendu de la première mission a été finalisé début 2020. Seulement deux balises sur les six déployées ont fourni des données après plus de deux semaines. Aucune n'a recueillie de données de février à septembre 2020, correspondant à la période où les individus sont en plumage internuptial.

L'hypothèse la plus probable a donc été que **les balises n'étaient pas assez élevées et le panneau solaire des balises était recouvert pas les plumes empêchant son rechargement.**

La deuxième mission d'équipement télémétrique a eu lieu 28 décembre 2020 au 4 janvier 2021, avec l'aide d'Alexandre Laubin, ancien salarié du GEPOMAY. **Deux Crabiers ont été équipés de balises GPS/Argos** : un adulte et un *première année*. Il n'y a pas eu besoin de réhausser ces nouvelles balises car elles étaient déjà bien hautes. **Six juvéniles ont été simplement bagués lors de cette mission.**

Neuf nouvelles balises seront déployées lors de la 3^{ème} et dernière mission en 2021 qui sera placée plus tôt dans la saison de reproduction, pour augmenter les chances d'équiper des adultes.

Ce ne sera qu'à la fin des trois missions que des premières analyses seront réalisées.

iii. Etudier la faisabilité d'actions de restauration de prairies humides à Mayotte

Les prairies humides de Mayotte constituent des écosystèmes secondaires peu connus où les activités agro-pastorales se développent sans réel cadre législatif. Ces milieux font partie intégrante de zones humides importantes pour la biodiversité locale. Au total, **onze prairies humides ont été identifiées comme sites d'alimentation pour le Crabier blanc**. Il les fréquentera régulièrement, pendant et/ou hors période de reproduction. L'objectif était de mettre en place une étude de faisabilité d'actions qui permettraient la restauration de ces sites sur le long terme.

Cette étude a permis de définir ce qu'est une prairie humide à Mayotte et de faire **un bilan des sites encore viables pour l'espèce**. Elle a permis **d'identifier l'ensemble des menaces qui pèsent sur ces milieux ainsi que les mesures adaptées pour lutter efficacement contre ces pressions**. Ainsi, pour chaque site, un plan d'action est réalisé puis intégré à l'étude.

En fonction de l'importance du site pour l'espèce, de l'urgence de restaurer le milieu et des possibilités d'actions, **une hiérarchisation a été réalisée. Les prairies humides d'Ambato, de Malamani et de Tsararano**, font partie des sites les plus fréquentés par le Crabier blanc, ils sont soumis à des menaces importantes et ont un bilan foncier plus ou moins favorable. Ils ont donc été choisis comme **sites pilotes pour tester la méthodologie en 2020**. Pour ce faire, des actions de restauration et de gestion ont été élaborées et adaptées à ces sites :

- analyse phytosociologique des peuplements végétaux ;
- cartographie des menaces ;
- étude de la situation foncière.

Dans un premier temps le GEPOMAY a donc accompagné sur le terrain Vincent Boulet, phytosociologue, pour réaliser le diagnostic phyto-sociologique d'une grande partie des prairies humides utilisées par le Crabier blanc. Une étude de terrain a aussi été menée par le BRGM, pour comprendre le fonctionnement hydrologique des prairies et mieux les protéger, le GEPOMAY a également accompagné cette structure et ainsi bénéficié des premières conclusions.

L'association a ensuite réalisé la cartographie des menaces, puis a mis en place des plans d'actions adaptés à chacun des trois sites afin d'élaborer une stratégie permettant de les restaurer puis de les protéger.

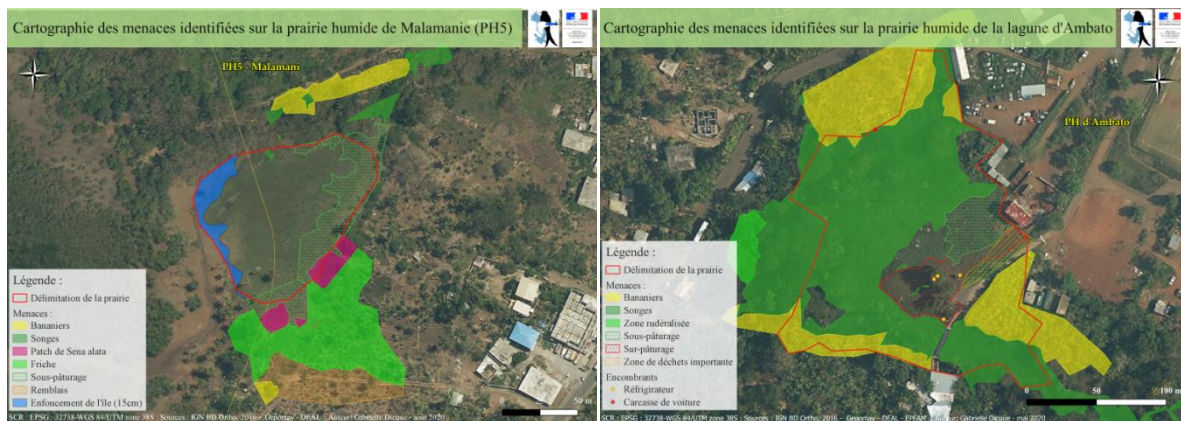


Figure : Exemple des cartographies des menaces réalisées sur les sites de Malamani et d'Ambato.

Ces plans d'actions ont, dans un second temps, été soumis aux acteurs locaux, lors de réunions de concertation. Ces assemblées rassemblaient les propriétaires fonciers ou les occupants des sites, afin de présenter les plans d'actions envisagés puis de mettre en place les premières actions de restauration.

Restauration de la prairie humide d'Ambato

A Ambato, les deux menaces principales sont l'invasion par l'EEE *Colocasia esculenta*, plus communément appelée songe et le surpâturage. L'objectif global du plan d'action est de restaurer le site puis d'y régulariser la situation d'un éleveur utilisant des pratiques de pâturage favorables à la biodiversité.

Avant d'opérer une restauration sur le site, un suivi des habitats est réalisé à l'aide d'un protocole de placettes permanentes. Ensuite, un chantier de restauration a été organisé avec le service d'insertion par l'activité économique de l'association MléziMaoré. Ainsi, **cinq jours soit 24 h ont été nécessaires pour restaurer 0,20 ha avec une moyenne huit personnes présentes**. Ensuite, un plan de gestion a été transmis au Conseil Départemental pour que les agents techniques puissent entretenir le site. Malheureusement, ce suivi n'a pas pu être réalisé mais cette action a permis de mettre en avant **une recolonisation rapide du milieu par les espèces prairiales**. Ce qui permettra aux partenaires de reproduire cette action à l'échelle du site de la lagune d'Ambato dans l'ensemble du chenal en 2021. Suite à cette action, un travail d'identification a été réalisé afin de trouver un éleveur susceptible de respecter un cahier de bonnes pratiques. **L'année 2021, sera consacré à mettre en place une Autorisation d'Occupation Temporaire avec le Conseil Départemental pour régulariser la situation de l'éleveur sur le site.**

Restauration de la prairie humide de Malamani

A Malamani, l'essentiel des menaces réside en la présence d'Espèces Exotiques Envahissantes. Comme pour Ambato, l'objectif global du plan d'action est de restaurer le site puis d'y régulariser la situation d'un éleveur utilisant des bonnes pratiques de pâturage.

De la même manière, avant la restauration sur le site, un suivi des habitats est réalisé à l'aide d'un protocole de placettes permanentes. Un chantier de restauration a donc encore été organisé avec MléziMaoré où **trois jours soit 17 h ont été nécessaires pour restaurer 0,36 ha avec une moyenne de dix personnes présentes**. Par la suite, **des actions de restauration d'une demi-journée ont été organisées tous les 15 jours mobilisant deux personnes du GEPOMAY** pour limiter l'invasion par ces espèces durant la saison des pluies. En parallèle, des démarches avec le Conservatoire du littoral, le propriétaire du site, ont été lancées afin d'envisager la mise en place d'une Convention d'Occupation Temporaire à Usage Agricole à destination d'un éleveur local. Enfin des démarches administratives et judiciaires ont été soutenues et suivies par l'association pour limiter les dégradations sur le site telles que la plantation de bananiers ou le déversement de remblais.

Positionnement du GEPOMAY pour sauvegarder la prairie humide de Tsararano

ATsararano, l'ensemble de la prairie humide est occupée par de l'agriculture illégale. Peu à peu, l'ensemble de la surface a été transformée en parcelles agricoles. Cette prairie fait partie d'un ensemble soumis à un projet de ZAC qui a pour but de développer la zone entre Tsararano et Dombéni. La prairie est classée en Espace naturel et représente une zone à préserver. L'EPFAM va donc racheter le terrain dans le cadre des mesures de compensations de ce projet de ZAC, afin de le protéger et le valoriser. **Le GEPOMAY s'est positionné afin de proposer des mesures de gestion intégrées à son plan d'actions.** Il est donc prévu que d'ici 2022, le terrain soit rétrocédé au Conservatoire du littoral. **Par la suite, c'est le GEPOMAY qui deviendra gestionnaire du site et mettra en place un plan de gestion afin de le préserver.**

iv. Protéger les habitats clés du Crabier blanc

En 2019, la demande de prise en considération des sites de reproduction et d'alimentation du Crabier blanc rédigée par le GEPOMAY prévoyait :

- que la lagune d'Ambato soit sélectionnée parmi les Espaces Naturels Sensibles identifiés sur le territoire ;
- la mise en place d'un APB à Ambato;
- la rédaction de trois dossiers techniques pour la mise en APB des mangroves d'Ironi-be, de Chiconi-Mangajou et de Dzoumonyé.

Ces objectifs ont bien été atteints en 2020.

Concernant la lagune d'Ambato :

- Le **25 février 2020**, lors du COPIL n°4 présentant la restitution du Schéma Départemental des ENS de Mayotte, **le site d'Ambato est annoncé comme faisant partie des huit sites pilotes.**
- Le site a été classé en APB officiellement le 04 Mai 2020. **Le GEPOMAY a participé à l'ensemble des COPILs qui permettent de mettre en place des actions de gestion sur le site.**

Concernant les mangroves, **les trois dossiers techniques pour leur mise en APB ont été rédigés puis transmis à la DEAL et sont en cours d'instruction.** Pour leur réalisation, des prospections de terrain ont été réalisées afin de faire un bilan de l'état des menaces et des espèces protégées présentes. Ce travail de bilan a été fait en collaboration avec le CBNM.

v. Suivi des populations de Crabier blanc sur les sites de reproduction

En 2020 le GEPOMAY a réalisé deux vols de prospection des mangroves :

- un vol le 11 septembre 2020 pour repérer si l'ensemble des colonies étaient réinstallées et si de nouvelles s'étaient installées dans d'autres mangroves ;
- un vol le 3 décembre, pour repérer les installations tardives éventuelles.

Finalement, le vol du 3 décembre a permis de **découvrir l'installation d'une nouvelle colonie dans le sud de l'île** : une très bonne nouvelle pour l'espèce.

Concernant les suivis par drone, le GEPOMAY a réalisé deux opérations cette année avec le prestataire Drone Go :

- le suivi habituel permettant d'estimer chaque année le nombre de couples et de juvéniles pendant la saison de reproduction ;
- l'expérimentation d'un protocole sur la saison de reproduction 2020-2021, en partenariat avec le CEFE de Montpellier : celui-ci visait à prendre des photos de deux colonies, celle d'Ironi Bé

et celle de Chiconi Mangajou, toutes les deux heures sur l'ensemble d'une journée, en début, en milieu et en fin de saison de reproduction pour étudier la variabilité journalière, saisonnière et inter colonie de la détectabilité des nids et des juvéniles dans la colonie. Les données seront traitées et analysées par une stagiaire de Master 2 en 2021 qui testera notamment un protocole de Capture-Marquage-Recapture (CMR) sur les nids de Crabiers blancs afin de tenter de se rapprocher de la population réelle.

Nous présenterons dans ce rapport uniquement **les résultats de la saison de reproduction 2019-2020**. En effet, les données de la saison 2020-2021 seront analysées à la fin de la saison en 2021.

Pour la saison de reproduction 2019-2020, un minimum de **279 couples de Crabiers blancs** (contre 147 la saison précédente) ainsi qu'un minimum de **141 juvéniles** (contre 136 la saison précédente) ont pu être identifiés. Pour les colonies de Bouyouni, de Chiconi et de Poroani, une soixantaine de nids au maximum ont pu être observés simultanément sur chacune d'entre elles, alors que la colonie d'Ironi-Bé en a accueilli jusqu'à 82 simultanément. La tendance est similaire pour les juvéniles avec les colonies de Bouyouni et de Poroani où une trentaine d'entre eux ont pu être observés simultanément, et la colonie d'Ironi-Bé avec jusqu'à 63 juvéniles observés lors d'un même passage. Cependant, pour la colonie de Chiconi seulement sept juvéniles ont été observés au maximum lors des différents passages, ce qui donne un très faible succès reproducteur pour cette colonie.

vi. Suivi des populations de Crabier blanc sur les sites d'alimentation

En 2020 le GEPOMAY a réalisé le suivi à la longue-vue de **huit sites d'alimentation**.

Les Crabiers blancs ont été recensés sur les zones humides suivantes :

- les prairies humides de Tsimkoura, Malamani, Miréreni et Poroani (baie de Bouéni),
- la prairie humide de Tsararano,
- la Retenue Collinaire de Dzoumogné,
- la Retenue Collinaire de Combani,
- le lac Karihani,
- la prairie humide d'Ambato,
- la prairie humide de Dzoumogné.

Un rapport scientifique analysera les résultats de ces suivis en 2021.

vii. Suivi du projet

En février 2020, le bureau d'étude NEEMO travaillant pour la Commission Européenne a réalisé un audit technique et financier du GEPOMAY. Les retours ont été encourageants et le GEPOMAY respecte la plupart des deadlines pour les livrables ou a bien justifié les retards pris. La Commission Européenne demande à l'association de tenir une comptabilité analytique et de tout faire pour éviter le changement de salariés.

En 2020, le GEPOMAY a réalisé 12 points mensuels avec la LPO pour évaluer l'avancement du projet et trouver des solutions à des problèmes éventuels.

II.2 L'Observatoire des Oiseaux Côtiers de Mayotte (OOCM)

II.2.1. Suite des actions des années précédentes

Depuis 2013, le GEPOMAY anime l'OOCM via des financements de la DEAL de Mayotte et de l'OFB (Parc Naturel Marin de Mayotte), en partenariat technique avec le Conseil Départemental et le Parc Marin, et avec l'aide de bénévoles.

Les oiseaux côtiers sont de bons indicateurs de la qualité de leurs milieux naturels. En suivant régulièrement ces espèces, l'enjeu de l'OOCM est :

- de mieux comprendre les espaces littoraux ;
- d'obtenir une mesure de l'état et de l'évolution de ces milieux naturels en termes de qualité et de fonctionnalité.

En 2020, le GEPOMAY a continué ses actions des années précédentes à savoir :

- **10 vols ULM pour réaliser le recensement quantitatif des sternes** sur les reposoirs autour du lagon ;
- **11 suivis par bateau pour réaliser le recensement qualitatif des sternes** sur l'îlot de sable blanc du sud et de l'avifaune côtière sur les îlots de l'est, en collaboration avec le Parc Naturel Marin de Mayotte ;
- **11 suivis par bateau pour réaliser le recensement des Phaétons** nichant en Petite-Terre et sur les îlots de l'est,
- **16 suivis des limicoles, sternidés et ardéidés en Petite-Terre**, en collaboration avec le Conseil Départemental et le Parc Naturel Marin de Mayotte, sur les deux secteurs de la Vasière des Badamiers au minimum et sur quatre secteurs de Petite-Terre couvrant un maximum de l'ensemble des zones favorables ;
- une analyse des données et la rédaction d'un **bilan 2020 de l'OOCM**.

Depuis 2018, il a été convenu avec la DEAL et le PNMM que les rapports scientifiques se centreront sur la saison de forte présence des sternes et des limicoles afin de comparer l'évolution de la population sur leur période de présence à Mayotte. Ainsi, fin 2020, un bilan annuel de l'OOCM sur la période juillet 2019 – juin 2020 a été rédigé sur les limicoles.

Les principales conclusions ont été les suivantes :

Au cours des 15 recensements effectués entre juillet 2019 et juin 2020, **21 espèces de limicoles** et d'ardéidés ont été contactés, dont 13 espèces de limicoles, 6 espèces d'ardéidés, et 2 de laridés. Aucune nouvelle espèce n'a été signalée.

Parmi ces 22 taxons, 20 ont été contactés sur la Vasière des badamiers et 18 sur le platier de l'aéroport. 10 taxons ont été comptabilisés à la plage du Faré, 10 à la plage de Titi Moya et 7 à la plage des Badamiers. Cette saison, la plage Poujou Papani n'a pu être recensée qu'une fois et 5 taxons y ont été recensés.

Les fréquences d'occurrence permettent d'identifier 9 espèces comme très communes : le Chevalier guignette, le Courlis corlieu, le Grand gravelot, le Gravelot de Leschenault, le Pluvier argenté, le Tournepierre à collier, le Drome ardéole, le Héron cendré et le Héron strié.

Les résultats obtenus par recensement en ULM indiquent un maximum de **11 702 Sternes voyageuses** dénombrées sur les reposoirs du lagon en février 2020 et un maximum de **3506 Noddis bruns** en janvier 2020. La Sterne naine (ou sterne de Saunders) atteint son pic de présence au mois de février 2020 avec **163 individus**.

Rappelons que Mayotte accueille chaque année environ un quart de la population biogéographique de sternes voyageuses de l'Océan Indien.

Le suivi des Phaétons à bec jaune est mis en place depuis février 2018 sur trois grandes zones : les falaises de Petite-Terre, les îlots situés entre Mamoudzou et Petite-Terre et les îlots situés entre Mamoudzou et le Sud. Pour chaque zone, les secteurs favorables à la nidification des Phaétons ont été identifiés. Des points d'observation de 15 minutes sont effectués devant chacun des secteurs afin de recenser le nombre de Phaéton présents. Le nombre retenu correspond à l'effectif maximal d'individus compté à un instant t au cours des 15 min. Dans un souci d'optimisation, fin 2018 les îlots ont été fusionnés afin de ne former qu'une seule zone. Ainsi en 2020, le protocole comprenait deux grandes zones :

- Les falaises de Petite Terre, désignées comme site témoin et échantillonnées une fois par mois ;
- Les îlots du lagon, échantillonnés une fois tous les deux mois.

Notons que les individus observés sont essentiellement des individus en migration pré-nuptiale venus prospecter leur futur site de nidification. **Il est loin de représenter l'ensemble des individus présents sur la zone.**

Dans le cadre d'un partenariat entre l'OFB et le CNRS-CEFE, ce suivi doit faire l'objet de modifications afin de pouvoir générer les indicateurs nécessaires au PNMM.

II.3 Suivi des Espèces nicheuses rares et menacées

En 2020, le GEPOMAY a continué les suivis de deux espèces nicheuses rares et menacées :

- le Héron de Humblot via les financements de la DEAL ;
- le Faucon pèlerin sur le site de l'ancienne carrière de Doujani via des financements privés de l'entreprise Tetrama.

II.3.1. Suivi du Héron de Humblot

Pour rappel, le Héron de Humblot est considéré *En danger critique d'extinction* sur la liste rouge mondiale de l'UICN (UICN, 2017). Initialement considéré comme endémique de Madagascar, sa reproduction était suspectée à Mayotte en 2013, puis elle a été prouvée par A. Laubin en février 2015. Depuis, jusqu'à trois couples ont été recensés (Jeanne et al., 2015) et des juvéniles ont été observés (deux en mars 2015, un en février 2017, probablement un en février 2018)



Héron de Humblot à Mayotte © Gilles Adt

Le seul site de nidification observé à Mayotte actuellement se situe au niveau des falaises de Moya, en Petite-Terre. Ce site est également le seul site connu de nidification du Héron cendré. Hérons cendrés et Hérons de Humblot nichent donc en colonie mixte à Mayotte, comme c'est le cas sur certains sites de Madagascar.

Depuis décembre 2018, un suivi du site de reproduction à Moya se fait en drone, via le prestataire DroneGo. Pour le moment, la période de nidification de l'espèce à Mayotte est peu connue mais semble s'étaler d'octobre à mai. L'objectif premier de ce suivi est d'améliorer les connaissances à ce sujet.

Sur les huit recensements prévus, cinq ont pu être réalisés entre octobre 2019 et juin 2020.

Le vol d'octobre a permis de détecter des œufs (Héron cendré et Héron de Humblot) et des poussins (Héron cendré). Il est donc probable que la saison de reproduction débute fin août-début septembre. Sur ce même recensement un nid était occupé d'un Héron cendré et d'un Héron de Humblot.

Au moins un poussin de Héron de Humblot a vu le jour sans que nous puissions confirmer son envol du nid.



Localisation des nids de Héron cendré et Héron de Humblot sur la falaise de Moya © Drone Go

Aucun recensement sur ses sites d'alimentation n'a été réalisé en 2020.

II.3.2. Suivi du Faucon Pèlerin

i. Suivis sur l'ancienne carrière de Doujani

En 2020, dix recensements ont été réalisés entre mai et novembre.

Un couple était à nouveau installé en août 2020. L'aire utilisée par le couple était la même qu'en 2019.

Le couple a donné un jeune observé en vol en novembre 2020.

Deux financements de cette action étaient prévus en 2020 :

- la mesure compensatoire dans le cadre de l'Arrêté préfectoral n° 396/DEAL/SEPR/2017 portant autorisation de perturber intentionnellement des spécimens de l'espèce animale protégée *Falco peregrinus* ;
- La mesure compensatoire dans le cadre de l'Arrêté préfectoral n°2014-263/DEAL/UPEE/SEPR, concernant l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur l'ancienne carrière de Doujani.

Malheureusement à ce jour, le GEPOMAY n'a aucune nouvelle de la Préfecture et Tetraman'a toujours pas payé les suivis de 2019 mais devrait le faire prochainement et prévoit de payer l'ensemble des suivis de 2020. L'association prévoit de contacter la presse si ce dossier n'avance toujours pas.

ii. Nouveaux sites de reproduction du Faucon pèlerin découverts en 2020

Lors de suivis Phaétons réalisés sur les îlots de l'Est, plusieurs observations de l'espèce ont eu lieu à l'îlot GombéNdroumé. Il est probable qu'un couple s'y soit installé sans que leur reproduction ne puisse être confirmée.

II.4 Les sciences participatives

Pour rappel, les sciences participatives sont une forme de production de connaissances scientifiques auxquelles participent de façon active et délibérée des bénévoles afin de contribuer aux avancées en matière de connaissance et d'inventaires scientifiques. Ces sciences citoyennes permettent d'obtenir des données sur de vastes espaces géographiques et de longues périodes de temps, ce qui est particulièrement important dans les sciences de la nature. Par ailleurs, il a été montré que ce processus permet de reconnecter les humains à la nature.

II.4.1 TsiÔno

En 2015, le PNMM a lancé le réseau de sciences participatives TsiÔno permettant de recenser les espèces marines observées à Mayotte. En 2017, la deuxième version de la plateforme web du réseau a été développée et elle a permis d'inclure un volet *avifaune marine*. Cette version a officiellement été mise en ligne en 2018.

En 2020, **74 observations d'oiseaux** ont été saisies sur la plateforme, dépassant les 45 de l'année passée.

II.4.2 Faune Mayotte

Dans le cadre du Life BIODIV'OM, l'outil Faune Mayotte sera mis en place d'ici 2023. Il permettra aux bénévoles de recenser les espèces observées sur terre. Cet outil sera complémentaire de TsiÔno. Il permettra de :

- Visualiser les données naturalistes présentes sur le territoire.
- Saisir ses observations et les partager avec d'autres personnes passionnées.
- Contribuer à la connaissance et la protection de la biodiversité.

Une animation de bénévoles et une forte communication seront nécessaires pour que cet outil soit utilisé et atteignent les objectifs voulus.

Aucun temps n'a été consacré sur ce projet en 2020.

II.4.3 Le Suivi Temporel des Oiseaux Communs

Le STOC, Suivi Temporel des Oiseaux Communs, est un programme de sciences participatives coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'Office Français de la Biodiversité et la LPO France. Ce programme a été adapté à Mayotte en début d'année 2020 grâce à l'aide de la Société d'Etudes Ornithologiques de la Réunion (SEOR) via un compagnonnage TeMeUm.

Après quelques mois de recrutement, ce sont **huit bénévoles** qui ont répondu présents pour la première année du suivi. Ils ont réalisé chacun un suivi sur un itinéraire composé de 10 points d'écoute définis au minimum tous les 300m. Les **huit itinéraires suivis sont répartis sur l'ensemble du territoire**. L'animateur STOC du GEPOMAY a également suivi un neuvième itinéraire cette année. Il a formé les bénévoles, novices en ornithologie pour la plupart, à l'observation et à la reconnaissance des espèces d'oiseaux communes puis aux exigences du protocole STOC. Ils se sont alors **engagés pour au moins cinq ans**. En 2020, les données récoltées dans le cadre du STOC de Mayotte ont fait l'objet d'un bilan

et ont permis d'améliorer le protocole de suivi pour la deuxième saison : il passera notamment à deux suivis par an. Sur le long terme, la comparaison des données récoltées d'année en année permettra de dégager les tendances d'évolution des populations et de faire un lien avec l'état de santé des écosystèmes.

Le GEPOMAY remercie chaleureusement les huit bénévoles qui ont permis d'amorcer une bonne dynamique pour ce nouveau protocole.

II.5 Les actions de sensibilisation et de communication du GEPOMAY en 2020

En 2020, le GEPOMAY a reconduit ses actions d'animation avec les écoles et collèges.

II.6.1. Actions de sensibilisation et de communication dans le cadre des mesures compensatoires avec le collège de Kwalé



Sensibilisation des élèves du collège de Kwalé aux enjeux de la préservation des zones humides

Du fait de la crise liée au COVID, les animations réalisées avec les 6^{èmes} et initialement prévues en juin ont finalement été réalisées en septembre 2020 lorsque les élèves sont entrés en 5^{ème}. 14 demi-journées d'animations ont été réalisées par le GEPOMAY du 29 septembre au 9 novembre 2020, pour faire découvrir le lac Karihani à l'ensemble des élèves de 5^{ème} du collège de Kwalé, et ainsi illustrer une zone humide en bon état, son importance et les menaces qu'elle peut connaître.

Les animations qui auraient dû se dérouler dans la mangrove de Tsoundzou n'ont pas été réalisées par le GEPOMAYcar

Organisation d'une semaine zones humides au collège de Kwale

A la suite des deux sessions d'animation réalisées en juin et septembre 2019, les élèves de 5^{ème} et leurs professeurs ont travaillé plusieurs mois pour produire eux-mêmes des vidéos de sensibilisation, des animations sous forme de théâtre et de chants et des ateliers autour des zones humides dans le cadre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) relatifs à l'environnement et à la biodiversité.

L'ensemble de ce travail réalisé par les élèves a été présenté à l'ensemble du collège le 13 février 2020 lors d'une journée consacrée aux zones humides et dans le contexte des Journées Mondiales des Zones Humides (JMZH).

Projet d'aménagement, de conservation et de mise en valeur d'une zone humide à proximité du collège

Pour le moment, seuls les matériaux destinés à la construction d'un observatoire ont été achetés par le GEPOMAY :

- bois: 1963.40 € ;
- tôles : 644.76 €.

Les gravillons, le sable, le ciment et les frais de transport ont été payés par le collège.



Vue depuis la future cabane d'observation sur la zone humide située derrière le collège de Kwalé

II.6.2. Animations dans le cadre du partenariat avec le Parc Naturel Marin de Mayotte

En 2020, le GEPOMAY n'a pas réalisé d'animation dans le cadre du projet *PtitsFoundis du lagon*.

II.6.3. Animations privées

En 2020, le GEPOMAY a réalisé **huit animations** dans différents établissements : un collège public, un lycée public, une école primaire publique, une école primaire privée, deux associations, une entreprise.

Structure	Public	Nombre	Lieu	Date animation	Date de paiement
Horizon	6 à 17 ans	25	Lac Karihani	14/10/2020	en attente
lycée de Dembéni	2nde	35	Lac Karihani	28/10/2020	03/12/2020
Ecole élémentaire Mangajou	CM2		Lac Karihani	30/10/2020	en attente
Apprentis d'Auteuil	10-20 ans	20	Lac Karihani	18-nov	15/12/2020
Les ptis loups	3 à 9 ans	20	Lac Karihani	toute la journée 16/10	09/11/2020
AFD	professionnels		Lac Karihani	28/11/2020	16/12/2020
Collège de Mtsamboro	SEGPA : 5ème et 6ème	48	en classe	10/11/2020	07/05/2021
Collège de Mtsamboro	SEGPA : 5ème et 6ème	48	Lac Karihani	10/11/2020	15/12/2020

II.6.4. Evénements majeurs auxquels a participé le GEPOMAY en 20

Du fait de la crise liée au covid, le GEPOMAY n'a participé à aucun autre événement en 2020 que les journées mondiales des zones humides.

II.6 Recueil d'animaux blessés

En 2020, le GEPOMAY a encore reçu de nombreux appels téléphoniques de particuliers ayant trouvé des oiseaux blessés. Certaines personnes semblent dénicher les juvéniles de paille en queue et il sera important de sensibiliser le public à ce propos à l'avenir.

Cette année 10 signalements ont été recensés. Le détail est présenté dans le tableau suivant.

Le GEPOMAY tient à remercier les vétérinaires de Petite-Terre et Cléa Arsicaud qui se sont occupés bénévolement de nombreux oiseaux en 2020 en l'absence de compétence et de temps humain au sein du GEPOMAY pour le soin à la faune sauvage.

Espèce	Statut	Stade	Date de découverte	Commune de découverte	Lieu de découverte	Cause de prise en charge	Lieu de prise en charge	Devenir de l'animal	- Date de mort ou de relâché.
--------	--------	-------	--------------------	-----------------------	--------------------	--------------------------	-------------------------	---------------------	-------------------------------

Paille en queue à Brin Blanc	Vivant	Juv	08/03/2020	Pamandzi	Plage de Titi Moya (Aéroport et Océan)	Dénichage?	Chez Madame Fafet-Vétérinaire de Petite Terre	Mort	08/04/2020
Crabier Blanc	Vivant	Ad	15/04/2020	Bouéni	Mzouzia	Inconnue	0	Inconnue	NA/NA/NA
Noddi brun	Vivant	Adulte	12/10/2020	Au large, sortie passe en S	Au large, sortie passe en S	Affaibli	Vétérinaire de Petite Terre	Euthanasie	13/10/2020
Paille en queue à Brin Blanc	Vivant	Juv	18/10/2020	Dzaoudzi-Labattoir	Plage de s Badamiers	Trop jeune pour l'envol (Dénichage?)	Chez Madame Fafet-Vétérinaire de Petite Terre	Relaché	22/10/2020
Crabier Blanc	Vivant	Adulte	02/11/2020	Kaweni	NA	Aile Cassée	Vétérinaire de Petite Terre	Euthanasie	02/11/2020
Paille en queue à Brin Blanc	Vivant	Juv	09/11/2020	Pamandzi	Plage Titi Moya	Luxation de l'aile + trauma	0	Euthanasie	09/11/2020
Paille en queue à Brin Blanc	Vivant	Juv	NA/11/2020	Nord de Mayotte	NA	Trop jeune pour l'envol (Dénichage?)	Particulier	Rélagé	NA/NA/NA
Courol malgache	Vivant	Juv	07/11/2020	Soulou	Usine sucrière	Oiseau tombé du nids	0	Replacé dans le nids	NA/NA/NA
Héron Strié	Vivant	Juv	26/11/2020	NA	NA	N'a jamais consulté le vétérinaire	0	NA	NA/NA/NA
Chouette effraie	Vivant	Juv	26/11/2020	NA	NA	Trop jeune pour l'envol (Dénichage?)	Vétérinaire de Petite Terre	NA	NA/NA/NA

II.7 Prestations privées

En plus des animations privées et du suivi du Faucon pèlerin listés précédemment, le GEPOMAY a réalisé un inventaire ornithologique nocturne de l'îlot Mbouzi pendant la saison des pluies les 21 et 22 octobre 2020. Ces suivis rentrent dans les actions du plan de gestion de la RNN de l'îlot Mbouzi.

III. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2020

En annexe.

IV. BUDGET PREVISIONNEL 2022

L'AG 2020 se déroulant début 2022, le GEPOMAY présente ici le budget 2022.

BUDGET PREVISIONNEL DES CHARGES	BUDGET N
60 - Achats	70 550
- Achat d'études et de prestations de services	
- Achats non stockés de matières et fournitures	
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	€ 1 000,00
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	€ 16 000,00
-Achat bien durable	€ 50 550,00
- Fournitures administratives	€ 1 000,00
- Autres fournitures	€ 2 000,00
61 - Services extérieurs	80 233
- Sous-traitance générale	
- Locations mobilières et immobilières	€ 23 000,00
-caution nouveau locaux	€ 3 300,00
- Entretien et réparation	€ 47 433,00
- Assurances	€ 6 500,00
- Documentation	
- Divers	
62 - Autres services extérieurs	107 811
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	€ 57 555,00
- Publicité, publications	
- Déplacements, missions et réceptions	€ 44 836,00
- Frais postaux et de télécommunication	€ 3 220,00
- Services bancaires	€ 500,00
- Divers	€ 1 700,00
63 - Impôts et taxes	600
- Impôts et taxes sur rémunérations	
- Autres impôts et taxes	600

BUDGET PREVISIONNEL DES PRODUITS	BUDGET N
70 - Ventes de produits finis, prestations de services	4 400
- Marchandises	
- Prestations de services (scolaire)	4400
- Produits des activités annexes	
74 - Subventions d'exploitation	510 572
	120 771,85
L.P.O (ligue protection oiseaux)	€
	119 192,00
DEAL de Mayotte	€
Com de Communes de Petite Terre (CCPT)	€ 26 150,00
	7 450,00
Com de communes Sud (CCSUD)	€
	142 766,00
Office Français de la biodiversité (OFB)	€
	37 782,00
Conseil départemental	€
	5 000,00
Direct° régionale de la jeunesse (DRAJES)	€
	3 560,00
Les Naturalistes	€
	32 800,00
FEADER	€
- Autres (précisez) : Mécenat CA	€ 15 100,00
75 - Autres produits de gestion courante	0
- Cotisations	
- Autres	
76 - Produits financiers	
77 - Produits exceptionnels	0,0
- Sur opérations de gestion	
- Sur exercices antérieurs	

64 - Charges de personnel		255 778
- Rémunération du personnel permanent	€	237 078,00
- Rémunération du personnel contrat aidé		
- Charges sociales	€	4 300,00
- Autres charges de personnel	€	14 400,00
65 - Autres charges de gestion courante		
67 - Charges exceptionnelles		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		
TOTAL DES CHARGES		514 972

78 - Reprise sur amortissements et provisions, report des engagements	
--	--

TOTAL DES PRODUITS	514 972
---------------------------	----------------

87. Contributions volontaires en nature	0
- Bénévolat	
- Prestations en nature	
- Dons en nature	